

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1) Deux cent cinquante deux francs
 motif (2) Fabriqué au sursignalant marché de
 Kungu - Thyria - Mois d'août 57.

Sel. 250

FCI 2
252

A. Ruhengeri, le 31/8/1957
 Le (3) Compt. CAC

Vu payer: Le ou les témoins,

Pr. Acquif
J. J. J.

chef IV/1a Tukuye
Livre de caisse n° 687/688

CASH

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établi le bon.

250 / 100 / 50 / 25 / 10 / 5 / 1 /
687 / 688 / 1 /

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1) trois cent septante-trois francs
 motif (2) paiement fait avoir par au ca-
 tennier du poste Semadandi

370

18 3
 373.

A Ruhengeri, le 1/9/ 1954.
 Le (3) Groenborg

vers payer: Le ou les témoins,
 Fr. Acquit,

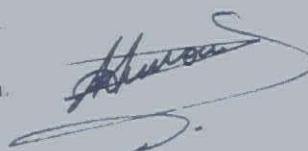
IV 1e Tranche
 Livre de caisse n° 685/686

Cest.

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établi le bon.



Furniture de viande à l'hôpital de
Ruthenagari pour mois d'août en 1954.

DATES.				Signature.
4.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam
7.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam
11.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam
14.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam
18.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam
21.8.54	15.	à 20f	300,-	Decam
25.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam
28.8.54	15kg	à 20f	300,-	Decam

120kg à 20f 1.600.-

Certifié sincère et véritable et arrêté
à la somme de : Deux mille quatre cent
francs.

Ruthenagari le 28.8.54

M. Haamid

et/af III 1 b. Decam
Le 6/8/54 ob 31/8/54
Cash.

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1) deux cents francs.

motif (2) achat filet de pêche sur orche de
Mr. Pochet.

Achat à ...? l'indigène .

A Ruhengeri, le 21/8/ 1954.
Le (3) 21.8.1954.

Vu payer: Le ou les témoins,

Livre de caisse n° 683

Chap IV 2 f Brug
Cash.

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.